

Mercredi 12 juin 2024

Position CGT NAO 2024

La CGT a porté les revendications légitimes des salariés et encore une fois, l'entreprise s'est suffi d'un chiffrage comme à l'accoutumée pour balayer d'un revers de main les attentes de toutes et tous celles et ceux qui croient encore en les discours de bienveillance et d'humanité.

Plusieurs éléments relevés par la CGT lors des échanges, et rappelés à chaque fois, nous ont persuadés que ces réunions étaient tout sauf une négociation :

La CGT et comme, elle l'a de tout temps rappelé, que le budget des NAO, ne devait pas être impacté par le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes qui doit être apprécié en tant qu'obligation de non-discrimination, même si le thème est intégré dans les sujets à aborder lors de ces négociations.

Les mesures décidées unilatéralement, sont vraiment une provocation. Comment faire croire que l'entreprise pense à ses salariés quand la grille Conforama ne cesse d'être rattrapée par les minimas sociaux, obligeant de fait l'entreprise à s'y conformer ? Comment oser annoncer une augmentation de 35€ comme étant une mesure forte alors que, la grille des minimas de branche décide d'une augmentation de 1,6% (30€), dès le mois de mai, ce qui ramène le montant concédé par Conforama à 5€ en réalité ?

De plus la hausse du SMIC prévue pour juillet risque encore une fois de rattraper plusieurs niveaux de notre grille de classification. D'où la demande insistante de la CGT à reconnaître à sa juste valeur, l'implication des salariés dans les projets de l'entreprise.

De plus, l'engagement des cadres de l'entreprise n'est pas reconnu à sa juste valeur au regard des sacrifices consentis par ces derniers dans un environnement défavorable de manque de personnel d'encadrants dans plusieurs magasins et au sein du siège social, sans oublier le SAV et la logistique. 2% pour une enveloppe d'augmentations individuelles, est dérisoire par rapport à leur implication dans la marche de l'entreprise et vous avez poussé le bouchon jusqu'à préciser que cette enveloppe pourra éventuellement être utilisée pour gommer les inégalités entre les femmes et les hommes !!!! Vous pilotez de fait l'orientation de cette enveloppe.

La CGT considère que les mesures prises dans un cadre précis sensé récompenser le mérite et l'implication, devient un outil pour pallier aux manquements de l'entreprise à son obligation d'égalité et de non-discrimination.

Au regard de cette pseudo négociation où la direction se suffit comme à son habitude de chiffrer d'une façon arbitraire le coût des revendications de la CGT et sa décision habituelle de recourir à des décisions unilatérales sans réelle prise en compte de nos demandes :

La CGT ne sera pas signataire de cet accord NAO 2024, et ne sera pas signataire non plus d'un PV de désaccord, car nous réitérons notre position : parler de désaccord suppose avoir négocié, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Pour la délégation CGT
M Abdelaziz BOUCHERIT